

## CMRF KERPAPÉ

### PROFESSIONNELS INTERVENANT DANS LES CONSULTATIONS SPÉCIALISÉES

#### LES MÉDECINS COORDONNATEURS:

Dr Stéphanie CHALLOIS  
Dr Pauline COIGNARD  
Dr Jacques KERDRAON  
Dr Gérard LE CLAIRE  
Dr Jean-Luc LE GUIET

#### LES PROFESSIONNELS PARAMÉDICAUX:

Kinésithérapeutes, ergothérapeutes, neuropsychologues,  
orthophonistes, assistantes sociales, infirmières du plateau technique du CRRF Kerpapé

#### SECRETAIRES

Mme BLIECK Janique  
Mme LE GARREC Sylvie

## RESEAU BREIZH PARALYSIE CEREBRALE

### ROLE DU RESEAU

- ◆ *Consultation* : Proposer des consultations spécialisées pluridisciplinaires et/ou autres consultations dans tous les départements bretons
- ◆ *Coordination* : trouver les solutions, les interlocuteurs, les compétences, les structures, prendre les contacts, proposer des réunions de synthèse...
- ◆ *Information* : organiser des conférences/débat, des réunions à thème à destination des professionnels
- ◆ *Formation* : Organiser des formations pour les professionnels de santé de proximité sur la paralysie cérébrale
- ◆ *Journée d'information pour les usagers* : proposer des réunions d'information et de sensibilisation pour les adultes atteints de paralysie cérébrale et leurs familles.
- ◆ *Mettre en place des groupes de travail* pour harmoniser les pratiques professionnelles

### BUREAUX DE LA COORDINATION RÉGIONALE

Pôle MPR Saint Hélier  
54, rue Saint Hélier  
35043 RENNES cedex

☎ 02 99 29 50 16

✉ 02 99 29 50 08

🌐 [reseau.breizh@pole-sthelier.com](mailto:reseau.breizh@pole-sthelier.com)

Réseau géré par l'Association Régionale Breizh Paralysie  
Cérébrale

Réseau de santé  
Financé par la dotation nationale des réseaux  
sous le n° 960530194 (ARH-URCAM)



### Réseau de santé

pour la prise en charge globale et la prévention  
des complications liées au vieillissement de  
l'adulte atteint de paralysie cérébrale en Bretagne

### Sites de consultation spécialisés pour adultes atteints de paralysie cérébrale en Bretagne

#### ◆ Centre Hospitalier de Bretagne Atlantique

BP70555  
56017 VANNES cedex  
☎ 02 97 01 41 14

#### ◆ Pôle MPR Saint Hélier

54 rue Saint Hélier CS 74330  
35043 RENNES cedex  
☎ 02 99 29 50 16

#### Centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelles de Kerpapé

BP 78  
56275 PLOEMEUR cedex  
☎ 02 97 82 60 18

#### ◆ Centre de rééducation et de réadaptation de Trestel

BP 2 22660 TREVOU TREGUIGNEC  
☎ 02 96 05 64 40

#### ◆ Centre Hospitalier de Saint Briec

10 rue Marcel Proust  
22000 SAINT BRIEUC  
☎ 02 96 01 71 98

#### ◆ Centre Hospitalier Universitaire de Brest

Service de Médecine Physique et de Réadaptation  
2, avenue Foch  
29200 BREST  
☎ 02 98 22 33 73



## LA CONSULTATION PLURIDISCIPLINAIRE DEROULEMENT DE LA JOURNEE

### LES CONSULTATIONS S'ADRESSENT

A tout adulte âgé de 16 ans et plus présentant une paralysie cérébrale (infirmité motrice cérébrale, IMOC ou polyhandicap).

### LIEU

CENTRE DE REEDUCATION ET DE READAPTATION  
FONCTIONNELLES DE KERPAPÉ

BP 78  
56275 PLOEMEUR CEDEX  
☎ 02 97 82 60 18

### ORGANISATION

Elle a lieu **une journée par mois** dans le cadre de l'hospitalisation de jour.

Un **repas** est prévu sur place pour le patient (texture adaptée et aide si nécessaire). L'accompagnateur a également la possibilité de prendre son déjeuner sur place (repas à sa charge)

Le patient peut bénéficier d'un **bon de transport** (si lieu de résidence à plus de 100km demander une entente préalable).

### STAFF

A la fin de la journée, **une réunion de synthèse** a lieu en présence de tous les professionnels qui ont participé à la consultation. **Les professionnels libéraux** qui participent à la prise en charge du patient ont également la possibilité d'assister au staff.

Un **courrier** reprenant les conclusions de cette consultation **est envoyé à tous les professionnels de santé** intervenant dans sa prise en charge (médecin traitant,...).

### PROJET PERSONNALISE DE SOIN (PPS)

A l'issue de la consultation, un PPS est proposé (propositions thérapeutiques et/ou accompagnement) par le médecin.

Ce PPS est mis en œuvre en coordination avec le médecin traitant qui valide ce document.

### LES DIFFERENTS PROFESSIONNELS INTERVENANT DANS LA CONSULTATION

KINÉSITHÉRAPEUTE

ERGOTHÉRAPEUTE

ORTHOPHONISTE

NEURO  
PSYCHOLOGUE

SERVICE SOCIAL

INFIRMIÈRE

MEDECINS COORDONNATEURS

**D'AUTRES AVIS OU EXAMENS PEUVENT ETRE  
PRESCRITS SUITE A LA CONSULTATION**

### DONNEES INFORMATISEES SECURISEES

Dossier partagé informatisé consultable dans les différents sites de consultation répertoriés en 1ère page\*

\* les informations recueillies lors des consultations sont enregistrées dans la base de données sécurisée du Réseau.

### AUTRE CONSULTATION

**AVEC UN MEDECIN COORDONNATEUR ET/  
OU UN AUTRE PROFESSIONNEL DE SANTE**

**CETTE CONSULTATION PEUT DONNER SUITE  
A UNE CONSULTATION PLURIDISCIPLINAIRE  
SI CELA S'AVERE NECESSAIRE**

### ADHESION

Votre participation à l'une de ces consultations valide votre adhésion au Réseau. Un formulaire vous est remis stipulant les principes de cette adhésion.



